

Bulletin d'histoire politique

La Société canadienne de la Croix-Rouge et les prisonniers de guerre, 1939-1945

Daniel Pomerleau



Volume 16, numéro 1, automne 2007

La Deuxième Guerre mondiale à l'étude (1ère partie)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054601ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054601ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pomerleau, D. (2007). La Société canadienne de la Croix-Rouge et les prisonniers de guerre, 1939-1945. *Bulletin d'histoire politique*, 16(1), 177-188.
<https://doi.org/10.7202/1054601ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La Société canadienne de la Croix-Rouge et les prisonniers de guerre, 1939-1945

DANIEL POMERLEAU

Étudiant à la maîtrise en histoire, UQAM

Bien que l'aide fournie par la Société canadienne de la Croix-Rouge aux prisonniers de guerre provenant du Commonwealth, durant la Seconde Guerre mondiale, ait été partiellement étudiée dans l'historiographie, on l'a trop souvent résumée aux simples « *food parcels* », ces fameux colis de vivres envoyés dans les camps pour suppléer aux maigres rations des captifs. Ces « *food parcels* » sont bien sûr l'aspect le plus visible, voire le plus important, de l'aide prodiguée par la Croix-Rouge canadienne aux prisonniers d'outre-mer, mais le sujet n'en demeure pas moins beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, et encore inconnu dans sa plus grande partie.

D'une manière très concise, ce texte sera donc l'occasion d'en découvrir plusieurs aspects, dont les secours directs et indirects, soit l'aide matérielle et technique. Il sera ensuite question de la sollicitation menée par la Société canadienne de la Croix-Rouge lors des campagnes de financement : une activité à la base de toute action caritative qui s'est développée avec originalité et efficacité.

L'ŒUVRE DE GUERRE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

La Société canadienne de la Croix-Rouge (SCCR), fut probablement l'organisation non gouvernementale canadienne s'étant la plus impliquée durant tout le conflit. De 1939 à 1945, ses activités habituelles en temps de paix se sont bien sûr poursuivies, ce qui inclut notamment des secours immédiats en cas de catastrophe, une assistance médicale à domicile et les collectes de sang. Or l'action de la Croix-Rouge canadienne dans la guerre s'est rapidement développée pour devenir, et de loin, la plus grande part de son œuvre.

En effet, dès la déclaration de guerre, la SCCR a créé des comités, élu des responsables, amélioré son financement et s'est donné beaucoup de visibilité¹. L'œuvre de guerre comprenait, entre autres, une aide aux populations civiles alliées touchées, l'envoi de matériel médical et même de gâteries aux soldats d'outre-mer, une aide aux marins naufragés et aux internés civils, de même que, bien sûr, l'aide aux prisonniers de guerre, laquelle représentait à elle seule près de 40 % de toutes les dépenses de l'organisme durant le conflit².

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE ET LES PRISONNIERS DE GUERRE

Dans les détails, l'aide aux prisonniers se divisait en deux volets : l'aide directe et l'aide indirecte. L'aide directe était une aide matérielle se traduisant majoritairement par trois types de colis, dont le plus important en nombre et en portée : le « colis de vivres ». C'est le seul dont il est vraiment question dans l'historiographie³, bien que les informations ayant circulé demeurent très incomplètes. Outre pour lui-même, le Canada a fourni ces colis à la Grande-Bretagne dont les denrées étaient insuffisantes, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, trop éloignées des théâtres d'opération d'Afrique et d'Europe. En conséquence, les Sociétés de la Croix-Rouge de ces pays ont payé pour une large part de la production⁴. Jusqu'à six centres d'emballage, dont ceux de Toronto, Montréal et Hamilton furent les plus importants, ont assemblé 16 millions de colis de vivres au Canada durant la guerre, la production passant de 5 000 par semaine au début jusqu'à près de 120 000⁵. Le colis de vivres pesait 11 livres, contenait 16 articles de nourriture, et était censé durer une semaine en fournissant plus de 2 000 calories par jour au détenu⁶. Un système complexe d'accusés de réception et de listes de vérifications (*check-lists*) permettait d'attester que chaque colis, non seulement était arrivé à destination, mais encore qu'il avait été remis à la bonne personne⁷.



Figure 1. Les 16 articles composant le colis de vivres canadien
(archives du siège social de la SCCR, boîte WWII)

Les statistiques relatives aux deux autres types de colis, sont encore à découvrir et à analyser. Il s'agit d'abord du « colis de captif » remis par la Croix-Rouge à chaque nouveau prisonnier à son arrivée dans son camp définitif. Celui-ci contenait des articles de toilette et des sous-vêtements, bref, de quoi patienter en attendant le premier « colis du plus proche parent », lequel représentait le troisième type de colis⁸.

Envoyé tous les trois mois, ce colis provenait de la personne déterminée par le captif comme étant son plus proche parent. Son poids maximum était fixé à 11 livres, et il devait contenir des vêtements, des menus objets et de la nourriture, selon certaines restrictions très sévères sur le type et la quantité⁹. C'était donc un colis personnel. La Croix-Rouge jouait un rôle par rapport à ce colis lorsqu'un prisonnier n'avait pas de plus proche parent, ou que ce dernier n'avait pas les moyens de faire des envois. La SCCR faisait alors office de plus proche parent, soit en fournissant la totalité du colis, soit en ajoutant des articles pour tirer le meilleur parti de la limite de poids si le paquet n'atteignait pas les 11 livres réglementaires¹⁰. L'organisme donnait également des ateliers ou des formations sur l'emballage du colis et sur ce qu'il pouvait contenir¹¹.

Outre ces trois sortes de colis, la SCCR faisait parvenir aux prisonniers des articles récréatifs et éducatifs, comme des livres, des articles de sport et des instruments de musique. Cet apport fut toutefois négligeable, puisqu'il relevait davantage et spécialement du War Prisoners' Aid, un service du YMCA¹².

De plus, la Croix-Rouge canadienne a occasionnellement acheminé aux captifs des concentrés de vitamines, des médicaments et d'autres articles médicaux, comme des prothèses, ainsi que d'autres objets pratiques, tels des ensembles de couture ou de cordonnerie.

Quant à l'aide indirecte, elle s'adressait plutôt à la population canadienne et aux familles des prisonniers. Le « Bureau d'investigation de la Croix-Rouge », par exemple, fut créé pour répondre aux demandes d'enquêtes provenant de la population quant au sort des civils internés ou résidant en pays ennemi, des disparus et des prisonniers de guerre. Situé à Ottawa, il agissait de concert avec le ministère des Affaires étrangères et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)¹³.

Par l'intermédiaire de certaines brochures et d'autres petites publications, la Croix-Rouge canadienne a également contribué à diffuser des consignes provenant de ministères, comme celui des Postes, ou toute autre information utile relative aux communications avec les prisonniers et à l'aide qui leur est destinée. Son bulletin de liaison à l'intention des parents des captifs, le journal bimensuel *The Prisoner of War* (qui a une édition canadienne depuis 1941), fournissait ainsi des rapports sur la situation des prisonniers, les visites des camps, les évasions, des réponses aux questions les plus fréquentes, et même des farces et des caricatures¹⁴.

L'aide aux prisonniers de guerre ne s'est pas faite sans heurts, puisque des obstacles importants sont apparus tour à tour. Par exemple, des pénuries de certaines denrées ont causé des problèmes de rationnement. Il y eut des malentendus entre la SCCR et des gouvernements étrangers qui n'étaient pas nécessairement ennemis, ainsi que des refus de coopérer, comme ça a été le cas avec le Japon. Des captifs indiens ont reçu des colis contenant de la nourriture que leur religion interdisait. La destruction des routes et des voies ferrées d'Europe a ralenti ou stoppé le service en certaines occasions. Des colis du plus proche parent étaient parfois mal emballés ou contenaient des denrées périssables qui ont contaminé ou détérioré les colis à proximité¹⁵.

Ce survol sommaire de l'aide fournie par la SCCR aux prisonniers de guerre est restreint par l'état présent de la recherche. Bien qu'elles ne soient pas abordées ici, les relations entre la SCCR et le gouvernement, de même que celles entre les sociétés nationales alliées (plus particulièrement les canadienne, britannique et américaine) sont quelques-uns des aspects complètement négligés dans l'historiographie et qui méritent pourtant de s'y intéresser.

Cela dit, à quoi peut-on attribuer l'ampleur, la productivité, l'efficacité de l'action en faveur des prisonniers de guerre ? Plusieurs facteurs sont à prendre en compte. Les nombreuses campagnes de recrutement ont pu attirer une

masse importante de volontaires, surtout des femmes, mais également des hommes et des enfants : jusqu'à un sixième de la population¹⁶. En conséquence, la valeur de l'argent amassé a été amplifiée parce qu'il fut dépensé dans l'achat des produits consommés ou utilisés directement par ses destinataires, et non pas dans les étapes de transformation effectuées dans la plus grande partie par une main-d'œuvre bénévole et bien formée¹⁷. De plus, la proportion de la population engagée dans cette action a pu favoriser un sentiment d'appartenance bénéfique, notamment lors des levées de fonds. Il sera question de ce sujet plus loin.

La Croix-Rouge s'est également appliquée à rentabiliser le temps et l'espace. Quand c'était possible, on a permis certains travaux à la maison, comme la confection de vêtements par la couture et le tricot¹⁸. La participation à l'effort de guerre a ainsi pu se faire à temps perdu, ne serait-ce que quelques minutes à la fois. On a aménagé les locaux pour faciliter les activités et les déplacements et on a organisé l'emballage à la chaîne¹⁹. Pour économiser les fonds sans devoir sabrer dans la logistique, on a emprunté, plutôt qu'acheter, les fournitures de bureau et le mobilier des centres d'emballage²⁰. Effectivement, à 2,50 \$ environ par colis de vivres, l'emprunt plutôt que l'achat d'un meuble permettrait l'emballage de plusieurs semaines de nourriture supplémentaire pour un prisonnier. On a même emprunté des autobus, conduits par des bénévoles, pour amener des volontaires aux différents bureaux et centres de la Croix-Rouge²¹, de sorte que la distance n'a pas empêché l'implication populaire. Bref, on a su mettre en place une logistique très efficace, sans être pour autant bureaucratique, lourde et coûteuse. En canalisant l'énergie et la bonne volonté des Canadiens, la SCCR s'est donné les moyens d'aider concrètement les captifs.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE ET LES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

On ne saurait parler d'action caritative sans penser aux fonds qui l'ont rendue possible. Nous traiterons donc ici en détail du financement de la SCCR, un sujet absent de l'historiographie. Les levées de fonds en faveur de la SCCR sont particulièrement intéressantes, à la fois par leur diversité et leur aspect exclusivement volontaire. Effectivement, par sa charte et ses obligations envers les Accords de Genève, et dans le but de rester neutre, internationale et impartiale, la Croix-Rouge ne pouvait (et ne peut toujours pas) être subventionnée par l'État, son financement ne pouvant venir que de la population²².

Il y eut plusieurs occasions d'amasser des fonds, mais il ne sera ici question que de la plus importante, soit la campagne de financement, laquelle se répéta à six reprises pendant le conflit. Sa durée était de quelques semaines. Sa structure très flexible laissait beaucoup de place à l'originalité, ce qui explique probablement une partie de ses succès. À plusieurs reprises, elle a commencé, dans les grosses villes, par un important défilé de plusieurs milliers de personnes. On y retrouvait des militaires, des infirmières, des bénévoles, des ambulances, des groupes ethniques en costumes nationaux, des passants et des personnalités connues²³. Ces marches constituaient une première façon d'attirer l'attention, de montrer la popularité de l'événement et son importance.

Beaucoup de publicité était également diffusée par l'intermédiaire des journaux. Conservée notamment sur microfilms, c'est le type de sollicitation qui a le plus facilement survécu jusqu'à aujourd'hui. On y retrouve deux types de publicité. La première est informative. Dans ce cas, un petit texte renseigne sur les buts de la SCCR et les succès atteints, donne des statistiques et explique l'utilisation des fonds. Dans le cadre de recherches historiques, c'est une source d'information très précieuse.



Figure 2. Exemple de publicité informative
(*Le Devoir*, 18 septembre 1940, p. 10)

À l'opposé, on retrouve une publicité dont l'approche est plutôt affective. On y retrouve les concepts du patriotisme et de la solidarité avec les civils

britanniques et les autres alliés. L'accent est également mis sur le rôle personnel qu'ont à jouer les individus dans l'action de la SCCR. On parlera de la valeur de la vie humaine, de la gravité de la souffrance. Il y est question des soldats qui se sacrifient pour les civils, pour le pays et pour la liberté. Bref, on retrouve toutes sortes de thèmes chers à la propagande en général.

Si certaines publicités font à la fois appel à la raison et aux sentiments, d'autres se réduisent à un rappel, à une petite image évocatrice, etc. Plusieurs de ces messages seront en outre placardés un peu partout dans les villes, sous forme d'affiches.

Les images ont eu beaucoup d'importance dans toutes ces publicités. L'effet du texte en était grandement augmenté car elles concrétisaient la situation et sensibilisaient les gens. Parmi les plus fréquentes, on retrouve celles de l'infirmière, laquelle donne une crédibilité professionnelle à l'aide prodiguée ; celles du soldat, parfois blessé ou prisonnier, qui inspire, par son courage et son patriotisme, et qui légitime l'œuvre de la Croix-Rouge ; et celles du civil, vieillard, femme ou enfant, qui émeuvent et favorisent l'empathie.



Figure 3. Exemple de publicité ayant un message émotif
(*Le Devoir*, 15 mars 1943, p. 9)

Dans les journaux, ces publicités sont omniprésentes. S'il est pour l'instant impossible de déterminer si des pages ont été offertes gratuitement par les journaux à la SCCR, on constate en revanche que plusieurs compagnies ont participé à ces campagnes, soit en faisant publier des annonces typiques de la Croix-Rouge avec la mention de leur raison sociale, soit par la diffusion d'un message publicitaire propre à leurs produits et comprenant une mention de la campagne de financement.

Les campagnes de financement prenaient aussi bien d'autres formes dont voici quelques exemples. On offrait des visites dans les locaux et les centres d'emballage, et on organisait des expositions payantes, qui ont démythifié plusieurs aspects de l'œuvre caritative de la SCCR²⁴. Des conférences radio-diffusées²⁵ et la présentation de petits documentaires, dont l'un produit par l'ONF à propos des centres d'emballage²⁶, ont su donner de la visibilité à la Croix-Rouge et à sa cause. On organisait des soupers bénéfice et des repas d'honneur avec des personnalités connues, et l'on y présentait fréquemment les témoignages d'anciens captifs rapatriés qui parlaient très favorablement des bienfaits des colis de vivres et de l'œuvre de la Croix-Rouge en général²⁷. Il y eut aussi des concerts et des pièces de théâtre dont les recettes furent versées pour la campagne²⁸.



Figure 4. Exemple de publicité commanditée par une compagnie
(*Le Devoir*, 19 mai 1942, p. 9)

De la sollicitation en porte-à-porte était organisée par des bénévoles²⁹ et on mit sur pied des ventes aux enchères dont l'une d'elle a offert la nourriture donnée par une association de producteurs³⁰. On faisait également la collecte d'objets vendables, comme en 1941, lorsqu'on a recueilli les plaques d'immatriculation de 1940 pour les vendre à la ferraille³¹.

Chacune des campagnes de financement eut du succès. L'objectif total fut toujours entièrement souscrit, même si le résultat se fit parfois attendre jusqu'à la onzième heure. Le dépassement de l'objectif dans une ville ou une province compensait le montant moindre atteint par une autre. Le Québec, pour sa part, a toujours obtenu des surplus, grâce aux importantes souscriptions des Montréalais. On peut néanmoins s'étonner d'une telle réussite, dans un contexte de sur-sollicitation par les institutions caritatives et le gouvernement. Voyons à quels facteurs on peut l'attribuer.

Les premiers sont intrinsèques à la SCCR. La proportion de la population, des entreprises, des personnalités engagées dans cette cause a pu créer l'émergence d'un sentiment d'appartenance et produire un effet d'entraînement. Chacun connaissait des bénévoles, à défaut d'en être un. La vision d'un modèle à suivre, d'un rôle à jouer a donc pu prendre de plus en plus de place dans l'imaginaire populaire. De plus, la place des bénévoles a certainement insufflé un dynamisme avéré, l'intensité émotive inhérente à ce contexte particulier sollicitant grandement leur dévouement sincère. La participation de personnes de tous les milieux a, par ailleurs, favorisé un brassage d'idées fécond, forçant l'initiative et la créativité. Sous certaines conditions, chacun pouvait mener sa propre activité de financement pour la Croix-Rouge. Cette façon de faire a permis des activités originales, peu coûteuses et très payantes. À l'exception de jeux de hasard, tous les moyens étaient bons pour amasser de l'argent, surtout ceux qui ne coûtaient rien³².

La seconde catégorie de facteurs est extérieure à la Croix-Rouge et se résume au rôle des médias, plus particulièrement des médias écrits. Non seulement les souscriptions importantes et celles faites par des gens connus avaient un effet d'entraînement, mais elles provoquaient une compétition entre les souscripteurs. De nombreux articles au sujet de la SCCR furent publiés, ce qui permit d'exposer les buts, les activités et les succès (mais peu les échecs, évidemment). Tout le monde était donc au courant de cette œuvre caritative. De plus, les journaux offraient une tribune à l'institution pour contrer des rumeurs non fondées, qui auraient, autrement, pu nuire à sa réputation et à ses actions³³. Les comptes rendus fréquents et bien rédigés sur l'état des campagnes de financement stimulaient la réponse positive de la population à la sollicitation. On a donc su donner une visibilité sans précédent à la SCCR.

Certains articles ont pu avoir davantage d'influence sur la contribution financière de la population, notamment parce qu'ils agissaient plutôt au niveau inconscient. Il s'agit d'abord des articles décrivant les conditions pénibles – le froid, la faim, la maladie, les exactions – vécues par les prisonniers. C'étaient des articles voyeurs, choquants, d'une éthique boiteuse, mais qui ont contribué à sensibiliser les gens au sort tragique et aux besoins que ces prisonniers vivaient. Les journaux publiaient, de plus, les listes des nouveaux détenus, ainsi que le nom de leurs parents. En conséquence, tout le monde, ou presque, connaissait un prisonnier, ou « connaissait quelqu'un qui connaissait un prisonnier », ce qui a pu concrétiser et rapprocher une réalité pourtant distante de milliers de kilomètres. Finalement, on a diffusé des lettres des captifs, des témoignages qui, souvent, ont vanté l'œuvre de la Croix-Rouge, que ce soit clairement ou subtilement. L'équation était complète : tout le monde connaissait quelqu'un qui souffrait, et tout le monde connaissait la manière de l'aider.

CONCLUSION

En mettant l'accent sur le travail bénévole, en empruntant du matériel, en achetant en grosse quantité et à bon prix les matériaux, et grâce à la participation des entreprises, la SCCR décuplera la valeur de son argent dans des applications concrètes. Avec beaucoup d'ingéniosité et d'initiative, on a mis sur pied des campagnes de financement efficaces qui touchèrent vraiment. De plus, et c'est très important, la SCCR a pu compter sur la coopération des médias, qui ont créé un environnement culturel très favorable à son activité, d'abord en transmettant de mauvaises nouvelles, qui ont conscientisé les gens, puis en transmettant des bonnes nouvelles, qui ont su encourager et légitimer la poursuite de l'œuvre. La SCCR a accompli une œuvre colossale, unique. Tout ça, à partir de presque rien, sinon de la volonté, et sans jamais miser sur l'aide financière du gouvernement ?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. « War Council is Organized by Red Cross », *The Globe and Mail*, 13 septembre 1939, p. 12.
2. *Annual Report 1945*, Toronto, 1946, p. 165.
3. On lira, à ce sujet, l'excellent livre de Jonathan Vance sur l'aide canadienne aux prisonniers de guerre, *Objects of Concern. Canadian Prisoners of War Through the Twentieth Century*, Vancouver, UBC Press, 1994.

4. « La CR a expédié 7 601 000 livres d'aliments aux PG », *Le Devoir*, 16 janvier 1941, p. 5.
5. *Proceedings of Conference With Sir Ernest Burdon*, Ottawa, 27 octobre 1943, p. 29 ; Archives nationales du Canada, Ottawa, *National War Services Fund*, volume 1, fichier *British Red Cross Society*.
6. F. F. Tisdall *et al.*, « Final Report on the Canadian Red Cross Food Parcels for Prisoners-of-War », *The Canadian Medical Association Journal*, 60, 1949, p. 280.
7. « Aid for War Prisoner Red Cross "Ex" Feature », *The Globe and Mail*, 29 août 1941, p. 5 et « Cannot Cheat War Prisoners of Their Gift », *The Globe and Mail*, 4 juillet 1942, p. 4.
8. Brochure *Prisonniers. Blessés, disparus, malades*, éditée par la Société canadienne de la Croix-Rouge, Toronto, décembre 1942, p. 2, archives du siège social de la SCCR, Ottawa, boîte WWII.
9. Notamment dans « Quels aliments envoyer aux prisonniers de guerre », *Le Devoir*, 11 novembre 1942, p. 4.
10. C'est l'un des sujets abordés dans le rapport de réunion *Packing of Food Items in Quarterly Next-of-Kin Parcels by the Canadian Red Cross Society* du 20 janvier 1943, Archives nationales du Canada, Ottawa, *National War Services Fund*, vol. 1, fichier *Canadian Red Cross Society*.
11. *Prisonniers. Blessés, disparus, malades*, *op. cit.* p. 7-8.
12. On lira à ce sujet Alan M. Hurst, *The Canadian YMCA in World War II*, s.l., s.d.
13. On retrouve des informations à ce sujet dans « Renseignements sur les PG », *Le Devoir*, 14 décembre 1939, p. 1 et la brochure *Prisonniers. Blessés, disparus, malades*, *op. cit.*
14. La collection complète de ce journal est conservée au siège social de la Croix-Rouge, à Ottawa.
15. Voir à ce sujet « Nombre de colis adressés aux soldats tombent en pièces et gâtent les colis voisins », *Le Devoir*, 27 juillet 1943, p. 5, de même que les volumes 1 (fichier *British Red Cross Society*), 2 (fichier *Canadian Red Cross Society*) et 15 (fichier *Canadian Red Cross Society 1944-1945*) du *National War Services Fund* aux Archives nationales du Canada notamment.
16. « One-sixth of Population Performs Great Tasks for Red Cross Society », *The Globe and Mail*, 17 avril 1942, p. 3.
17. Des instructions détaillées étaient diffusées auprès des bénévoles, par l'intermédiaire de brochures telles que *Information Manual for Red Cross Workers*, éditée par la SCCR, Toronto, s.d., 4 p., archives du siège social de la SCCR, Ottawa, boîte WWII.
18. On retrouve notamment des instructions à ce sujet dans la brochure *War Organization and Activities. 1939*, éditée par la Société canadienne de la Croix-Rouge, Toronto, s.d., p. 9 à 11, archives du siège social de la SCCR, Ottawa, boîte WWII.

19. Il en a été mention dans « Landseair Club at Luncheon Studies Red Cross, Navy League », *The Globe and Mail*, 9 mai 1942, p. 11, et « 2 851 140 colis pour nos prisonniers de guerre », *Le Devoir*, 21 décembre 1944, p. 2, par exemple.
20. Entre autres dans les articles du *Devoir* « La Croix-Rouge a besoin de chaises », 8 août 1941, p. 5, et « La Croix-Rouge demande des meubles de bureau », 27 juillet 1943, p. 2.
21. « Besoin pressant de volontaires pour les transports », *Le Devoir*, 23 janvier 1945, p. 5.
22. Voir à ce sujet « Red Cross Campaign Benefit Has Successful First Day at Lyceum Women's Art », *The Globe and Mail*, 21 mai 1942, p. 9, et « Pour les Canadiens prisonniers de guerre », *Le Devoir*, 6 mars 1943, p. 5. Par rapport au financement volontaire, il est à noter que certaines exceptions s'appliquent, puisqu'on a accepté la participation financière de conseils municipaux. Il en est question dans « Heated Council Debate Over Red Cross Grant », *The Globe and Mail*, 1^{er} décembre 1939, p. 4.
23. Par exemple, « Huge Parade to Launch Drive to Aid Red Cross », *The Globe and Mail*, 5 mai 1942, p. 5. Certains événements ou types d'événements sont rapportés dans plusieurs articles. Les références ne sont donc pas exhaustives, et ne fournissent souvent que quelques exemples « typiques » pour chaque situation.
24. Entre autres dans « Aid for War Prisoner Red Cross "Ex" Feature », *loc. cit.*, p. 5.
25. Notamment dans « \$2,083,000 on Program », *The Globe and Mail*, 11 novembre 1939, p. 12.
26. Georges Ayotte, 1944, *Reportages n° 85*, 8 minutes, noir et blanc, s.l., ONF.
27. « La Croix-Rouge dépasse son objectif », *Le Devoir*, 17 mars 1943, p. 2.
28. Nombreuses mentions, dont « Orchestra Concert Nets \$4,445 for Red Cross », *The Globe and Mail*, 18 octobre 1940, p. 9.
29. « Cordial Reception Met Red Cross Canvassers », *The Globe and Mail*, 28 septembre 1942, p. 22.
30. « Food Auctions Proceeds Destined for Red Cross », *The Globe and Mail*, 24 août 1940, p. 9.
31. « Red Cross Plans to Salvage 1940 Car Plates for War Metal », *The Globe and Mail*, 5 décembre 1940, p. 4.
32. « Avis important à ceux qui veulent aider cette société », *Le Devoir*, 11 décembre 1941, p. 5.
33. C'est fréquemment le cas, il en est question dans les articles « Lies Against Red Cross Nailed », *The Globe and Mail*, 15 juillet 1940, p. 9, et « Ce qu'il faut savoir sur cette société », *Le Devoir*, 22 janvier 1941, p. 5.